

Notez-
le

B I B ★ Septembre 2014 A

Sac de nœuds. Votre voisin met sa sono à fond après 22 h, votre opérateur mobile vous ponctionne 50 € de trop par mois et

il ne veut pas vous rembourser ? Passez un coup de fil à Cool Boss, une équipe de consultants juristes, se chargera de

régler vos contentieux, de vous expliquer les démarches... L. R. ● www.coolboss.fr, à partir de 50 € la consultation.